

COMPTE-RENDU TABLE RONDE 0 – 6 ans – LGC 26 02 2014

Autorité et pouvoir

➤ Synthèse contenu

- Table ronde constituée de beaucoup d'enseignants et quelques professionnels du soin.
- Le groupe a réfléchi à partir d'une situation concrète amenée par les instituteurs : comment mieux se connaître, articuler nos missions, orienter vers du soin ?
- Les différentes institutions ont du mal à travailler ensemble lorsqu'elles ne connaissent pas le fonctionnement, les missions, les limites, et la place de chacun !
- L'isolement des enseignants est apparu avec Les enseignants se sentent parfois isolés et sont en difficulté pour orienter les parents vers : la PMI, Le CMPP, Le CMPEA, Le CAMSP, et les spécialistes libéraux. Il y a un besoin de partager autour de situations qui les préoccupent.
- Lors d'une situation de souffrance autour de la problématique d'un enfant, il n'y a pas obligatoirement un « coupable » (parent, professionnel...) mais un ensemble d'éléments qu'il faut accompagner souvent à plusieurs et il peut être difficile de trouver des solutions.
- Il est fondamental de se retrouver entre partenaires pour trouver les solutions les plus adaptées à chaque situation ; c'est en travaillant ensemble que l'on comprend ce que chacun peut apporter à l'enfant (les possibles et les limites de chacun).
- L'autorité est en crise (parents, éducation, justice...), mais l'autorité est indispensable car elle permet de donner sa place à chacun. Le pouvoir est légitime s'il est pour le bien de l'enfant. Les parents ne se sentent pas toujours légitimes à poser le 'non', ils culpabilisent par crainte de frustrer leurs enfants. Au CMPEA, les professionnels reçoivent des parents qui ont des difficultés pour poser un cadre éducatif alors que les enfants n'ont que deux ans ! Certains parents attendent la scolarisation pour que l'école commence à poser un cadre éducatif !
- Il est impératif de faire preuve de prudence en évitant d'être jugeant face à une situation car cela risque de bloquer le travail d'accompagnement des familles.
- Les aides extérieures peuvent être médiatrices, peuvent permettre d'engager la discussion, permettre à chaque interlocuteur de prendre un peu de recul par rapport à la situation, de porter un autre regard sur l'enfant (ni n'est pas qu'élève ou fils ou fille de). Les enseignants apprécient les aides techniques comme les affiches sur « apprivoiser les écrans et grandir » pour ouvrir le dialogue avec les parents, et donner des conseils, en encourageant les parents à avoir un regard critique sur la vie à la maison ! D'autres thèmes pourraient de la même façon aider les parents dans l'exercice de leur autorité : le sommeil, l'hygiène corporelle, l'alimentation...

COMPTE-RENDU TABLE RONDE 6 – 10 ans – LGC 26 02 2014

Autorité et pouvoir

➤ Synthèse contenu :

- Il y a une multiplication des équipes éducatives au CP car en maternelle, souvent on se dit qu'il ne faut pas se précipiter, on verra ça plus tard. Mais avec l'arrivée des apprentissages les problématiques explosent.
- Le psychologue scolaire peut servir de relais avec la pédopsychiatrie. L'intervention de la pédopsychiatrie apporte un regard différent sur l'enfant qui peut aider à faire évoluer la situation.
- Le maître E intervient en observation dans la classe au 1^{er} trimestre. Puis il y a un temps d'échange et un relais vers psychologue scolaire est sollicité si besoin.
- Par rapport au contexte familial, il peut y avoir une sollicitation des AS de secteur mais cela peut être compliqué d'arriver à se rencontrer entre équipes et souvent cela arrive trop tard, avec une situation qui se dégrade entre temps. Cela vient souligner l'importance de la prise de contact entre professionnels, le plus régulièrement possible et la plus tôt possible en cas de situation complexe.
- Les équipes éducatives sont là pour mettre en place des relais : il y a un important travail de repérage et de diagnostic à l'école.
- Le problème de l'isolement des enseignants est évoqué, ils sont en attente de conseils, de soutien.
- La question de la légitimité que chacun se donne pour prendre contact avec tel ou tel professionnel est posée. Il y a nécessité de définir un protocole, le pédopsychiatre ne peut pas prendre contact avec l'enseignant, c'est l'inverse qui doit se faire. En même temps il faut garder le principe de subsidiarité : chacun fait son travail à son niveau sans chercher à faire celui des autres.
- Certains enfants ont un vrai problème de rapport à l'autorité, ils se considèrent souvent eux-mêmes comme 'à problème' donc autorisés à faire n'importe quoi, tout du moins pour eux, cela correspond à ce qu'on attend d'eux.
- Le passage de la maternelle à la primaire entraîne une baisse de suivi du fait du changement de tranche d'âge : Le CAMSP prend en charge les enfants jusqu'à 6 ans, le CMPP à partir de 6 ans. Le relai est parfois compliqué à suivre pour les parents (changement d'interlocuteur, nouvelles démarches...)
- Un point est fait concernant l'information préoccupante. Celle-ci nécessite une évaluation du CG. Il y a un problème de visibilité sur qui fait quoi et ce qui existe comme mesures. Il est important de clarifier ce qui relève des parents ou de l'école.

COMPTE-RENDU TABLE RONDE 6 – 10 ans – LGC 26 02 2014

Autorité et pouvoir

➤ Synthèse contenu

- Un premier temps a été consacré à la présentation de chaque participant et à celle de leur structure d'intervention.
- Les échanges ont porté sur les conflits dans les familles.
- Certaines familles qui ne comprennent pas le fonctionnement des institutions, de l'école. L'incompréhension mutuelle qui peut être source de quiproquos.
- L'importance de montrer à ces familles qu'il peut y avoir différentes entrées, le rôle des médiateurs.
- L'importance de se connaître entre intervenants est aussi soulignée.
- La question de la barrière de la langue est aussi soulevée.

COMPTE-RENDU TABLE RONDE PREADOLESCENTS ET ADOLESCENTS – LGC 26 02 2014

Autorité et pouvoir

➤ Synthèse contenu

2 situations sont proposées :

- **Exposé situation 1**

Un jeune en collège, présentant des troubles du comportement qui mettent en difficulté les professeurs et le groupe.

Lorsque ce jeune arrive en section SEGPA à Alès avec une notification en ITEP, il a déjà été exclu à plusieurs reprises d'établissements scolaires et fait l'objet d'une mesure SAPMN. Il est agressif, insoumis à l'autorité. L'ITEP est sollicité pour aménager du temps.

L'arrivée du jeune en ITEP induit du mouvement chez ce jeune, qui fait « flamber » le collège. Il est exclu de l'établissement avec une négociation d'un relais ITEP à temps plein et du maintien d'un lien fort avec le collège pour travailler une réintégration.

Intervention de l'ITEP :

- Nécessité de créer la relation de confiance avec ce jeune.
- Quid des notions de respect et de loi dans les familles ? Ceci peut induire chez les jeunes un manque de sens parce que c'est différent en famille. Le jeune peut être aux prises avec un conflit de loyauté. Comment travailler avec ce conflit de loyauté ?
- Constat que beaucoup de jeunes sont repérés tôt comme ayant des difficultés mais la prise en charge a été limitée du fait des parents et/ou du système éducatif. Ils sont donc restés à l'écart.

→ Il est nécessaire d'affiner cette prise en charge du jeune par exemple autour d'une cellule permettant de proposer des mesures plus adaptées.

Éléments de réflexion :

- L'adolescent a besoin de « flirter » avec la mort pour se sentir en vie. De fait, il adopte des comportements particuliers, qu'il ait ou pas des troubles du comportement. L'adolescent est « un chercheur » qui se pose des questions comme « comment fait-on pour être adulte ? ».
- Les conduites ordaliques viennent convoquer le professionnel sur la transmission d'autorité. Le professionnel doit amener le jeune à avoir des comportements de transgression ordinaire en les ramenant vers le bord du cadre et l'autoriser à rechercher autour de cette limite là.
- Ce qui fait autorité, c'est la relation avec le jeune. L'alliance avec le jeune permet l'acceptation de l'autorité et empêche de basculer du côté du pouvoir.

- **Exposé situation 2**

Un jeune en ITEP qui pose des difficultés qui entraînent sa sortie de l'établissement.

➔ Comment pouvoir le réintégrer dans l'établissement ?

L'exclusion fabrique un sentiment de préjudice, d'injustice.

L'équipe explique à ce jeune qu'il n'est pas question qu'il perde sa place au sein de l'établissement. Des rencontres régulières sont organisées avec les professionnels de l'ITEP, la mère et ce jeune. Puis se mettent en place, à raison de trois fois par semaine, des rencontres seulement avec le jeune. Le travail mené porte sur le lien et sur la question de sa place.

Il y a une réintégration progressive du jeune au sein de l'ITEP ; aujourd'hui il y est presque la semaine complète.

➔Ce jeune, fortement insoumis à l'autorité, et travailler sur sa place dans l'ITEP, tout en n'étant pas en classe, lui a permis de se voir autrement.

Eléments de réflexion

La sincérité du professionnel permet de créer ce mouvement.

Ce qui favorise l'accompagnement c'est également le lien entre les différents intervenants (professionnels, parents).

Le lien entre les différents partenaires sur les dimensions médico-sociales, loisirs... (type chantiers éducatifs) est une nécessité.

Il permet de mettre en place un maillage sécurisant qui favorise le mouvement du jeune dans un espace cadrant et pas unique.

La société est dans une phase de mutation qui génère du trouble surtout au niveau des fonctions maternelles et paternelles. Les jeunes peuvent se retrouver perdus dans ce contexte.

Les adultes contribuent à l'éveil des enfants et à leur ouverture.